



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Pôle Santé de SAINT-LOUIS – Accessibilité Parking communautaire - Installation d'un portique motorisé de limitation de hauteur – Voirie et réseaux divers & Massifs de fondation

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
45233140-2	Travaux routiers

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	70 %
2	Valeur technique de l'offre	30 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°24-105282 du 17/09/2024.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

TP PAYS DE SIERENTZ
03 rue des Celtes
68510 SIERENTZ



Montant des prestations :

Pour un montant total de 13 481,40 € HT, tel qu'il ressort du Détail Quantitatif Estimatif complété par le candidat.

Date d'attribution du marché : Vendredi 25 octobre 2024

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Vendredi 25 octobre 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 2 janvier 2025

